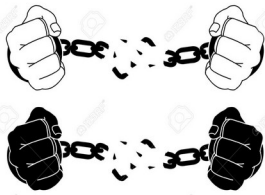


• POINT SUR LE COVID-19



- ▶ Pour les agents et les intervenants :
 - 11 signalements
 - 05 confinés
 - 06 positifs
- ▶ Pour la population pénale :
 - 07 confinés
 - 00 positifs

• CONCERNANT LE NOMBRE DE DÉTENUS ET LES LIBÉRATIONS



- ▶ Entre le 16 mars et le 12 mai, on compte sur la région **1317** détenus de moins. Soit une baisse de **17 %**.
- ▶ Nous avons actuellement **6650** détenus hébergés pour **6719** places disponibles, ce qui a fait passer le taux d'occupation à **98,97 %**. Ceci est historique, nous serions en capacité, si cela perdurait, de respecter l'encellulement individuel. Mais ne rêvons pas nos Maisons d'Arrêt vont vite se remplir avec la reprise de l'activité judiciaire.

• BILAN REPRISE DES PARLOIRS ET DECONFINEMENT

L'**UISP FO PACA Corse** demande toujours le dépistage de l'ensemble des agents de la PACA afin d'établir un bilan sanitaire.

Après la généralisation de la dotation de masques à l'ensemble des personnels, l'administration a décidé de fournir des masques pour les détenus à chaque fois qu'ils auront des contacts avec des personnes extérieures. Ainsi les détenus devront porter un masque pour les activités suivantes : parloirs avocat, parloirs famille, passages en commission de discipline, extractions, lors de prises en charge collectives, extractions, transfèrements, permissions de sortir, activités scolaires et ateliers, formations professionnelles et travail des auxiliaires. Une fois l'activité terminée le détenu doit jeter son masque et ne peut pas retourner en détention avec.



La reprise des parloirs a commencé lundi sur Digne et Ajaccio, Mardi sur Aix, Marseille, Casabianda et Nice Mercredi sur Draguignan, Gap, Grasse et Toulon, jeudi sur Borgo, Vendredi sur Arles et Samedi sur Salon, Tarascon et l'EPM de Marseille.

La séparation par plexiglas est le dispositif mis en place sur la plupart des établissements, les marquages au sol, la distribution de gel, de masques pour les détenus et le nettoyage après chaque tour des cabines est appliqué. L'**UISP FO PACA Corse** se réjouit que l'intervention du bureau local FO ait permis de remplacer la séparation par simple ru-balise par une séparation type plexiglas sur le CD de Salon, et espère que les travaux pourront être achevés avant samedi. Les équipes parloirs ont été renforcées.

La reprise se fait doucement, le nombre de réservations est faible, certaines familles et détenus préférant ne pas avoir de parloirs durant cette période.

Pour l'instant 4 incidents ont été recensés :

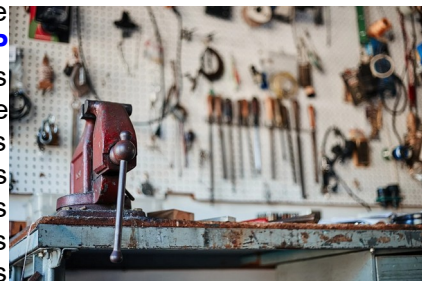
- 3 non respects des gestes barrières (2 placés en 14aine et 1 QD)
- 1 détenu sur lequel a été découverts des stupéfiants à l'issue des parloirs.

Pour l'**UISP FO PACA Corse**, sachant que le virus survit sur diverses surfaces durant plusieurs heures, il faudrait que les détenus porteurs d'objets prohibés à l'issue des parloirs soient placés en 14aine. La DI laisse à l'appréciation des Chefs d'établissement le placement en quatorzaine de ces détenus.

Sur l'EPM les enseignants préparent la reprise et ont des contacts pour l'instant individuels avec les mineurs mais l'enseignement collectif n'a pas encore débuté.

Pour la reprise des ateliers une note du 6 mai définit les modalités de réouverture des ateliers, priorisant celle-ci aux productions bénéficiant à la lutte nationale contre la pandémie et au fonctionnement de l'AP. Cette reprise est conditionnée au respect de certaines mesures que les prestataires se doivent de respecter. La DI aurait reçu une dizaine de demandes auxquelles elle a répondu favorablement. Toutefois cette note

stipule également que la reprise des activités doit faire l'objet d'une communication en amont auprès des personnels de surveillance. L'**UISP FO PACA Corse** fait part de son opposition à la réouverture des ateliers dont les activités ne sont pas prioritaires. L'**UISP FO PACA Corse** estime que c'est ouvrir des portes supplémentaires à l'introduction du virus dans les détentions et que cela va aussi générer un redéploiement des personnels pour la gestion et la surveillance renforcée de ces ateliers alors qu'on a aussi besoin de renforcer les parloirs. En outre les premiers bilans des éventuelles contaminations générées par la reprise des parloirs n'arriveront que dans 14 jours, soit en fin de semaine prochaine. Pour tout cela, cette reprise des ateliers semble prématurée pour l'**UISP FO PACA Corse**.



Pour la formation professionnelle pas de reprise pour l'instant .

L'**UISP FO PACA Corse** souligne que les mesures de quatorzaine à l'issue des extractions risquent de devenir problématiques sur certaines structures et souhaite savoir si des alternatives pour réduire cette durée sont à l'étude. La DI est en relation avec l'ARS et poursuit les discussions pour réduire la quatorzaine, l'attestation par l'escorte de la non contamination du détenu extrait n'est pas retenue.

L'**UISP FO PACA Corse** demande quel est l'intérêt de faire remplir une attestation aux familles rendant visite aux détenus, la leur faire signer pour la leur rendre dans la foulée. Sur Draguignan une attestation en deux parties permet de rendre aux familles la partie relative aux déclarations sur l'état de santé pour ne conserver que la partie sur le respect des gestes barrières. Le DI reste sur la position de rendre l'attestation aux familles et ne souhaite pas modifier le modèle d'attestation. Il n'autorise pas le fonctionnement adopté sur Draguignan.

Pour les semi-liberté, pour l'instant ceux qui sont affectés dans les QSL sont en quatorzaine, la DI va prendre contact avec les autorités judiciaires pour faire le point sur les modalités d'application des mesures pénales.

Transfert des détenus condamnés vers les établissements pour peine : L'**UISP FO PACA Corse** souligne la situation du CD de Casabianda qui héberge 103 détenus, dont 2 sont libérables la semaine prochaine et qui, pour pouvoir continuer à fonctionner, nécessite des transferts urgents. Les transferts vont reprendre rapidement. Pour la Corse nous avons les sorties du CNE d'Aix qui permettaient d'alimenter le CD de Casabianda. Malheureusement la crise du COVID a gelé cela et nous sommes astreints à la reprise des liaisons maritimes. Le CD de Casabianda devrait recevoir de nouveaux détenus vers la mi-juin.

Nous n'avons toujours pas de date pour la livraison des masques lavables (50 fois) et ne sommes toujours pas en mesure de fournir plus de masques chirurgicaux aux agents afin de respecter les préconisations des fabricants de changer ces masques toutes les 4 heures. Le DI laisse aux Chefs d'Etablissement le choix d'autoriser ou non le port de masques personnels, non fournis par l'Administration.

La DI a assoupli sa position concernant le port des visières qui était permis, jusqu'à présent, aux agents des unités dédiées COVID et des extractions. Les agents des accueils arrivants, des écrous, des QI/QD et des PSE pourront s'ils le souhaitent en être dotés.

Pour les projections la DI ne note pas plus de signalements que la semaine dernière. Pour l'**UISP FO PACA Corse** celles-ci sont maintenant quotidiennes sur beaucoup de structures, même si elles sont majoritairement récupérées, cela reste préoccupant.

Pour le don exceptionnel de congés entre agents pour permettre la garde d'enfant durant la période estivale, les centres aérés risquant d'être fermés, demandé par l'**UISP FO PACA Corse** la DI n'a pas de réponse. Une saisine nationale va être faite.

Pas d'information concernant la formation des 1^{er} surveillants issus du dernier concours qui doivent prendre leurs fonctions le 1^{er} août.

La DI confirme avoir reçu des demandes de récompense pour les agents qui ont géré les incidents (Grasse, Toulon, Aix, Draguignan) durant la crise sanitaire mais n'a pas donné d'indication sur leur traitement.

Le nettoyage des climatisations et VMC qui courent dans toute la détention de la MA d'Ajaccio a été demandé, la DI a pris note.

Le DI confirme que le poste PEP en service de nuit sur le CD de Salon doit être armé.

Les arrêts de travail dématérialisés sont recevables s'ils contiennent toutes les annotations réglementaires. Consignes ont été données au CE pour fournir l'état des heures supplémentaires aux bureaux locaux qui en font la demande.

Pour l'**UISP FORCE OUVRIERE PACA-Corse** le pôle communication, 15/05/20